

Créé le 9 janvier 2017 - Actualisé le 7 avril 2021

- ✓ Formation dispensée en présentiel
- ✓ Accessible aux handicapés

Réf. SEC\_REG\_EUR\_ATEX-2EM

**Tarif forfaitaire**

Prix inter-entreprises : nous consulter  
Prix intra-entreprise : nous consulter

## Objectifs - aptitudes et compétences

- Accueillir et encadrer les agents d'exécution sur site.
- Garantir le respect des règles définies dans le référentiel ISM-ATEX.

## Public concerné

- Techniciens

## Pré-requis

- Connaissances en mécanique et électricité

## Moyens pédagogiques

- Aucune

## Documentation

- 1 documentation par stagiaire. La documentation fournie au stagiaire pendant sa formation est utilisable au quotidien dans l'entreprise au cours de son activité professionnelle.

## Sanction

Un certificat de réalisation, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, sera fourni. Les résultats de l'évaluation des acquis de la formation seront remis au donneur d'ordre à l'issue de la prestation.

## Pédagogie / Qualité / Evaluation

**La pédagogie** est de type D.I.A. : Découverte, Intégration, Ancrage :

► **La découverte** a pour objectif de sensibiliser les acteurs aux concepts à l'origine des méthodes à appliquer sur le terrain, et de se situer par rapport aux exigences de rigueur nécessaires à leur mise en œuvre. Elle est réalisée par le biais d'exercices à caractère ludique et de réflexions/débats, relatifs à des expériences issues du site et menés en groupes.

► **L'intégration** est constituée par l'apport des connaissances relatives aux méthodes et outils définis dans le programme.

► **L'ancrage** consiste à traiter, au cours de la formation, des applications des méthodes et outils sur des sujets issus du terrain (principe de formation-action).

**Suivi pédagogique** : Le formateur évalue quotidiennement par des exercices pratiques la progression des stagiaires, tient compte des difficultés rencontrées et adapte son cours en conséquence.

**Contrôle qualité** : Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation qualité à chaque fin de session.

**Evaluation des objectifs de la formation** : Nous réalisons à chaque fin de formation une évaluation à chaud sur la base des objectifs définis dans la fiche programme. Une attestation de formation est délivrée à l'issue de toutes les formations suivies dans le cadre du programme de la formation continue.

**VALIDATION : attestations de présence**

**Copyright** © avenirformation.com : Tous droits réservés. Le programme suivant est la propriété exclusive d'Avenir Formation SAS. Il est strictement interdit de copier, altérer ou modifier le contenu de celui-ci sans le consentement préalable d'Avenir Formation.

**Agence d'Angers**  
Tél 02 41 35 00 35  
[angers@avenirformation.com](mailto:angers@avenirformation.com)

**Agence de Douai**  
Tél 03 27 95 89 04 / 05  
[douai@avenirformation.com](mailto:douai@avenirformation.com)

**Agence de Lyon**  
Tél 04 37 49 66 66  
[lyon@avenirformation.com](mailto:lyon@avenirformation.com)

**Agence de Mulhouse**  
Tél 03 89 45 26 26  
[mulhouse@avenirformation.com](mailto:mulhouse@avenirformation.com)

**Agence de Rouen**  
Tél 02 32 19 09 00  
[rouen@avenirformation.com](mailto:rouen@avenirformation.com)

Siège social : 447 rue Jean Perrin - ZI Douai Dorignies - BP50315 - 59351 DOUAI CEDEX

SAS au capital de 200 000 € - RCS DOUAI B 388 557 118 - NAF 8559A - SIRET 388 557 118 00048 - Centre de formation déclaré n° 31 59 0216559 - TVA FR 5638857118

[www.avenirformation.com](http://www.avenirformation.com)

## Programme

**(70% pratique / 30% théorie)**

- Généralités concernant les phénomènes d'explosion de gaz et de poussières
- La réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX (Directive ATEX 1999/92/CE)
- La réglementation concernant les appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosives (Directive ATEX 94/9/CE)
- Les principes généraux du classement de zone (gaz et poussières)
- Les différents modes de protection non-électriques normalisés
- Les règles de maintenance des équipements non-électriques destinés aux atmosphères explosibles
- Règles de bonnes pratiques pour les interventions sur les organes élémentaires de la mécanique (roulements, garnitures, ...)
- Les différents modes de protection électriques normalisés
- Les règles de conception, de réalisation et de maintenance des installations électriques en atmosphères explosives
- Les marquages et les différents types de certificats
- Les règles d'intervention en ATEX
- Mise en pratique du référentiel de certification ISM-ATEX
- Évaluations initiales personnes autorisées niveau 2 (non-électrique)

**Agence d'Angers**

Tél 02 41 35 00 35

[angers@avenirformation.com](mailto:angers@avenirformation.com)**Agence de Douai**

Tél 03 27 95 89 04 / 05

[douai@avenirformation.com](mailto:douai@avenirformation.com)**Agence de Lyon**

Tél 04 37 49 66 66

[lyon@avenirformation.com](mailto:lyon@avenirformation.com)**Agence de Mulhouse**

Tél 03 89 45 26 26

[mulhouse@avenirformation.com](mailto:mulhouse@avenirformation.com)**Agence de Rouen**

Tél 02 32 19 09 00

[rouen@avenirformation.com](mailto:rouen@avenirformation.com)